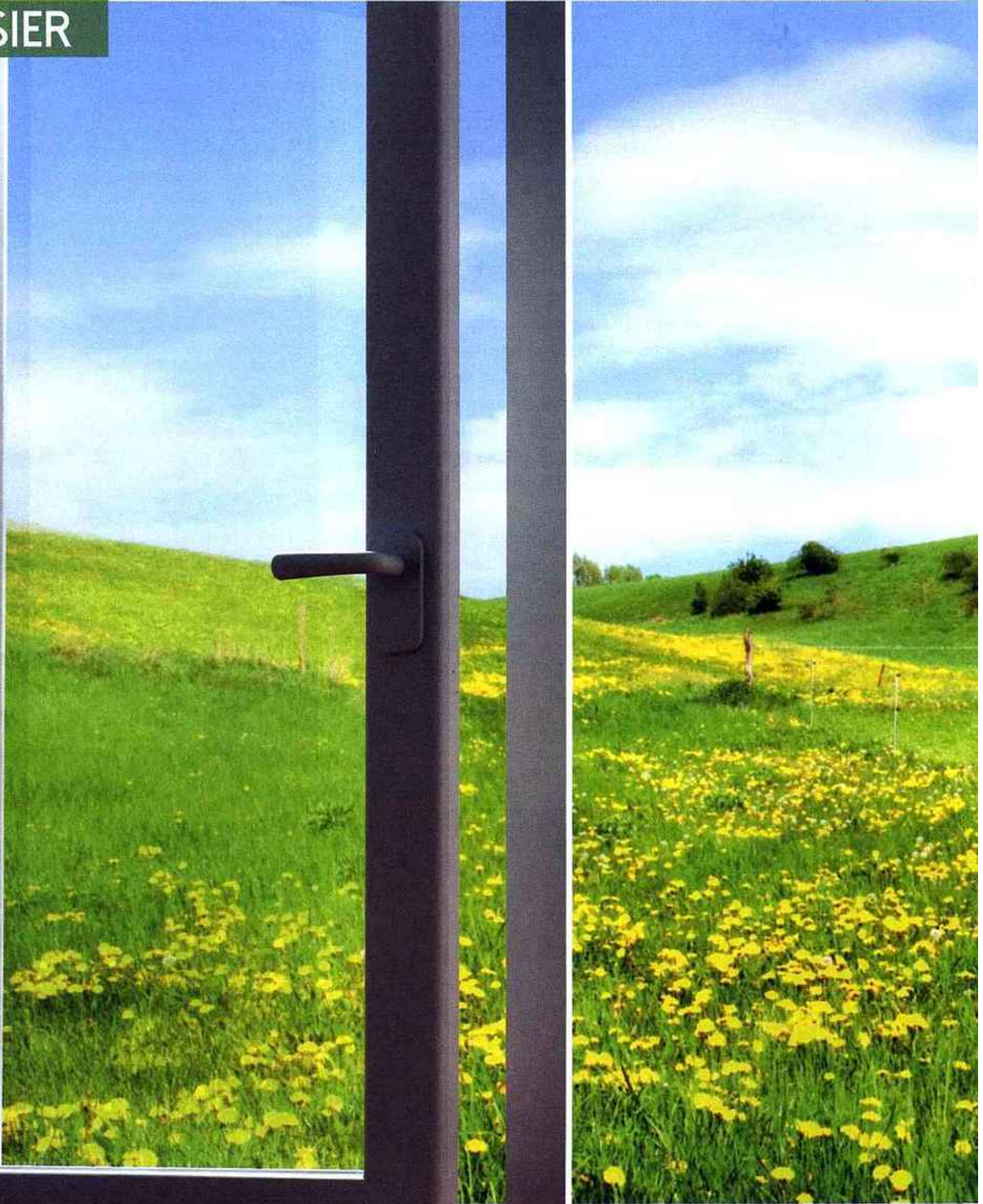




DOSSIER





BÂTIMENT ET SANTÉ : QUEL RÔLE POUR LES ÉCONOMISTES ?

— PEU OU PROU, LE BÂTIMENT EST EN TRAIN D'INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX – LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR EN TÊTE – QUI PEUVENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA SANTÉ DE SES OCCUPANTS ET DE SES USAGERS. UN HORIZON PROCHE QUI VA CONCERNER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION... À COMMENCER PAR LES ÉCONOMISTES ? *ÉCONOMIE & CONSTRUCTION* FAIT LE POINT.



DOSSIER

LA SANTÉ, PAS NÉCESSAIREMENT PLUS COÛTEUSE



Progressivement, les économistes voient arriver de nouveaux acteurs missionnés pour étudier et intégrer dans les projets une partie de l'approche sanitaire. C'est le cas de Suzanne Déoux (Medieco), qui intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : « Nous relisons en détail les CCTP, lot par lot, et nous trouvons qu'ils manquent souvent d'actualisation et de précisions. J'ai en tête cet exemple de peinture "primaire" à la surface d'une membrane d'étanchéité. Il manquait juste le terme de "primaire en phase aqueuse". De plus, les économistes, dont la mission consiste à rechercher les produits et à chiffrer, partent du principe que les produits liés à la prise en compte sanitaire sont plus chers que les autres. Or, ce n'est pas automatiquement vrai. C'est la raison pour laquelle il me semble important que la profession soit formée à cette démarche ».

Le surcoût n'est effectivement pas systématique, comme le rappelle Roland Clavel, directeur contrat à Culoz (Ain), de la Compagnie industrielle d'applications thermiques (CIAT, cf. p.23). « Prenons le cas de la solution *Epure Dynamics*®, pour laquelle nous avons reçu le trophée "bâtiment santé innovations 2017" dans la catégorie "technologies innovantes d'amélioration de la qualité de l'air intérieur". Il ne s'agit pas d'un système additionnel par rapport au système de traitement d'air classique. Dans la mesure où notre solution dispose d'une fonctionnalité intégrée, elle est beaucoup plus abordable en termes de coût à l'échelle du bâtiment. » Le principe de réalité, c'est aussi la démarche du CoDEM le BATLAB, à Amiens, centre de recherches et de transfert de technologies industrielles des produits du bâtiment, soutenu par l'Ademe : « Nous sommes spécialisés dans l'accompagnement de la formulation de produits avec des process industriels associés, explique Jeremy Ferrari, adjoint de direction et chargé des études et conseils. Notre objectif est de réduire les émissions de CO₂, en tenant compte d'un cahier des charges techniques et des contraintes économiques. La problématique sanitaire est d'abord le résultat d'un compromis ».

CODEM LE BATLAB : PRODUIRE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BIOSOURCÉS

Créé en 2007 avec le soutien du Conseil régional de Picardie, CoDEM le BATLAB, basé à Amiens, est un centre de recherches et de transferts technologiques de produits du bâtiment, notamment biosourcés (pailles de colza, lin, chanvre, etc.). « Il s'agit, à travers l'utilisation de matières premières végétales ou de coproduits issus de recyclage, de proposer, dans le cadre d'une démarche scientifique, des produits à faible impact environnemental et sanitaire », explique Sébastien Athane, le directeur de cette structure. Par exemple, dans le cadre d'un projet de développement d'éléments préfabriqués en béton de colza (BIP-Colza, Coopénergie), le CoDEM a réalisé des essais sur les émissions de COV sur 165 composés organiques volatils selon le protocole Anses. Ces tests permettent de vérifier systématiquement l'impact de ces produits recyclés ou biosourcés sur la santé des habitants. L'Ademe a confié à la structure, il y a un et demi, une étude portant sur une « comparaison des émissions de COV dans l'air intérieur par les produits biosourcés utilisés dans le Bâtiment ».

La conclusion de l'étude (Ademe-CoDEM le BATLAB) apporte ainsi un éclairage intéressant sur les produits biosourcés : « Malgré leur qualification, parfois infondée, d'ecomatériaux (seule une analyse de cycle de vie - ACV peut le démontrer) ou de matériaux sains, les produits biosourcés n'émettent pas à première vue nécessairement moins de COV que leurs équivalents fossiles ou minéraux ». Comme l'explique Jeremy Ferrari, en charge des études et conseils, « Les produits biosourcés ne sont pas d'abord destinés à réduire les émissions de COV mais plutôt, par exemple, à se substituer à des matériaux non renouvelables, comme le sable, ou à réduire la pénibilité pour les opérateurs ».